



Saint-Denis-sur-Richelieu, 31 mars 2022

Prolongation de l'appel de candidatures pour le comité consultatif d'urbanisme

Monsieur, Madame,

La Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu est à la recherche de citoyens souhaitant pourvoir à un poste à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme (CCU). Le CCU est formé de 3 citoyens et de 2 conseillers. Ce comité formule des recommandations pour le conseil municipal sur des sujets se rapportant à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme. Plus précisément, il étudie les demandes à caractère discrétionnaire, soit les demandes de dérogation mineure et les demandes de Plan d'Implantation et d'Intégration Architectural (PIIA). Il a aussi comme rôle d'analyser et alimenter les projets de modification ou de révisions règlementaires.

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent être résident(e) de la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu. Les aptitudes recherchées sont : dynamisme, bonne connaissance du territoire, bon sens de l'observation, sens analytique, esprit ouvert, impartialité et intérêt pour le domaine municipal et la mise en valeur du territoire.

Les membres du comité se réunissent habituellement un soir par mois selon un calendrier établi à l'avance. Ils doivent parfois se réunir en séance extraordinaire. La durée du mandat est de 2 ans.

Si vous êtes intéressé par l'amélioration de la qualité de vie et le bien-être de la collectivité, veuillez soumettre une lettre de motivation à l'intention de Madame Janie Rondeau, conseillère en urbanisme et à la réglementation, au plus tard le 20 avril à 16 h. Les candidatures peuvent être envoyées par courriel à l'adresse électronique urbanisme@msdsr.com ou au bureau municipal au situé au 129, avenue Yamaska.

Merci de votre implication,

Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu

129, avenue Yamaska
Saint-Denis-sur-Richelieu
(Québec) J0H 1K0
(450) 787-2244